

Astrida, le 29 mars 1961

N° 1000/Ens.

OBJET:
Bus scolaire

TRANSMIS copie pour information à Monsieur
le Chef du Service de la Mécanisation à
KIGALI.



Monsieur l'Inspecteur Principal de
l'Enseignement Technique
Ministère de l'Education Nationale
à
K I G A L I . -

Monsieur l'Inspecteur,

Suite à votre lettre n°12/200 du 24 février
écoulé, j'ai l'honneur de vous donner ci-dessous les ren-
seignements demandés :

1^{er}/ Depuis que le petit bus (17 places) a été mis à la
disposition du Territoire d'Astrida, il n'a pas encore
été en panne.

2^{me}/ Description des circuits.

a) petit bus :

1) Itinéraire et arrêts :

Avant-midi : Aller : Garage TPM - Cercle Ngoma
(arrêt) - Parquet (arrêt) - Territoire (arrêt) -
Quartier asiatique (arrêt) - Institut Saint
Jean (stationnement).

Retour : Institut St. Jean - Quartier asiatique
(arrêt) Territoire (arrêt) - Parquet (arrêt) -
Cercle Ngoma - Garage TPM.

Après-midi : mêmes trajet et arrêts.

2) Distance parcourue pour un aller-retour : 18 Km.

3) Durée aller-retour : 50 minutes.

4) Nombre d'enfants transportés : avant-midi : 28
après-midi : 23

b) Grand bus

1) Itinéraire et arrêts

Avant-midi : Aller : Garage TPM - Plaine aviation
(arrêt) - Av. Albert (arrêt) - Parquet - Avenue
des Sports - Av. Léopold (arrêt) - Av. Baudouin
(arrêt) - Av. Elisabeth (arrêt) - Av. Charlotte
(arrêt) - Av. Royale (arrêt) - Av. du Commerce
(arrêt Labomédical) - Territoire (arrêt) - Quartier
asiatique - Institut St. Jean.

Retour : même trajet

Après-midi : mêmes trajet et arrêts.

2) Distance parcourue pour un aller-retour : 14 Km.

3) Durée aller-retour : 60 minutes.

4) Nombre d'enfants transportés : avant midi : 61
après-midi : 45

3^{me}/ Le contrôle journalier du kilométrage parcouru est
effectué par Monsieur ROSSEL, gestionnaire du garage
TPM d'Astrida, au moyen de la feuille de route et de
contrôle Mcl. M.6.

- 4°/ Kilométrage moyen effectué par demi-journée de classe :
- a) petit bus : 18 Km. (soit environ 900 Km. par mois)
 - b) grand bus : 14 Km (soit environ 700 Km par mois)

Pour éviter l'établissement journalier d'une demande de transport, une réquisition permanente avait été établie pour ces deux bus.-

Je me permets de vous proposer de prendre contact avec le Service de la Mécanisation du Ruanda en vue d'obtenir la facturation du seul kilométrage effectivement roulé et ceci malgré la réquisition permanente sinon il y aurait lieu de faire annuler la réquisition permanente et la remplacer par des demandes journalières de transport.-

Pour l'Administrateur de Territoire absent,
L'Administrateur Territorial Assistant Ppal
PEETERS. A.



Kigali, le 24 février 1961.

N° 12/200.

Min. Pasteur

108 | TPM
98 | 02 | 61

Objet: Autobus scolaires.
Astrida.

Transmis copie pour information
-à Monsieur le Chef du service de la
Mécanisation à K I G A L I .
-à Ma Révérende soeur Directrice de l'Insti-
tut Saint-Jean à Astrida, en la priant de me
faire part de ses suggestions éventuelles.

A Monsieur l'Administrateur Territoire de et
à A S T R I D A .

Monsieur l'Administrateur,

J'ai l'honneur de vous signaler que la procé-
dure appliquée depuis le 1er janvier par le service de la Nécarisation, en
ce qui concerne la facturation des prestations du matériel TPM, demande que
ce matériel soit utilisé le plus rationnellement possible et avec un souci
constant d'économie.

Les crédits prévus par les services ris-
quent en effet de s'avérer nettement insuffisants, si ces impératifs ne sont
pas observés et s'il n'est pas procédé à un contrôle régulier du kilométrage
parcouru.

Astrida dispose actuellement de deux autobus
réservés exclusivement au transport des écoliers (17 et 35 places); ces véhi-
cules transportent à ma connaissance les seuls élèves de l'Institut Saint-Jean.
Le plus petit de ces bus semble être en panne depuis le début de l'année et je
présume que le bus de 35 places effectue de ce fait un double circuit.

Pour essayer de trouver une formule prati-
que, suffisante et en même temps économique je vous saurais gré de vouloir bien
me fournir les renseignements suivants:

- 1° la description des circuits (itinéraire, distances, arrêts, durée, nombre
d'enfants transportés) assignés à chacun des deux autobus en ordre de marche;
- 2° la description du circuit (mêmes données) suivi par le bus de 35 places
depuis que le petit bus est en panne;
- 3° manière dont s'effectue le contrôle journalier du kilométrage parcouru et
par qui ?
- 4° le kilométrage moyen effectué par chaque véhicule (si tous deux en ordre de
marche) ou par ~~xx~~ le seul véhicule actuellement en service, par demi-journée
de classe. Vous m'obligeriez en me faisant connaître vos suggestions éventuelles
au sujet des possibilités d'utilisation plus économiques des autobus
scolaires, compte tenu de ce que:

-le taux au kilomètre roulé est de :

0,33 F x nombre de places + 1 F d'assurance, donc pratiquement propor-
tionnel au nombre de places;
-pour une réquisition permanente le kilométrage minimum facturé est de 1250 km/
mois, ce qui correspond grossièrement à 30 km par demi-jour de classe.

Il m'intéresse de connaître la raison pré-
cise pour laquelle le bus de 17 places ne peut être utilisé actuellement et si,
pour la réparation, il ne doit pas rejoindre les ateliers de la Mécanisation
à Kigali.

Pour le Ministre de l'Education Nationale
p.o.

L'Inspecteur ppal de l'Ens. technique,

GEYSSENS.

J. M. P.

Grand bus

~~# 1~~

Martin :

garage T.P.M - Rame aviation (anciell.) Av. Albert (anciell.) - Tennis -
Av. Léopold (anciell.) Av. Boudoiry (anciell.) Av. Elisabeth (anciell.)
Av. Charlotte (anciell.) Avenue Royale (anciell. hôtel
Fameur) Avenue du Commerce (Lambard)
Avenue des écoles (anciell. territoire) Rue des Aspirges,
St Jean -

Petit bus -

Itinéraire : 16 Km

Parquet

A. Garage TPM - Cercle Ngoma - Territoire - Quartier arabe - Saint Jean.

R. Saint Jean - Quartier arabe - Territoire - Parquet Cercle Ngoma - puis retour à St Jean avec la surveillance - puis retour au territoire.

Après midi 18 Km

A. Territoire - Ngoma - Parquet - Territoire quartier arabe - St Jean.

R St Jean - Quartier arabe - Territoire - Parquet - Ngoma - puis retour à St Jean avec la surveillance - puis retour au Garage TPM.

~~Grand bus~~ 8. 3.61
~~Nombre d'enfants~~

8 heures : 61

12 heures : 57

14 heures : 55

16 heures : 59

multaines de faire : 10
8 h et 16 h

Ku baturage ba Teritwari y'Astrida

Hashize iminsi itatu imidugararo yongeye kugaruka mu Intara ya Mvejuru n'iya Buhanga, batwitse amazu, n'abantu barakomeretse.

Kugira ngo iyo midugararo irangire, uburyo bwose buzakorehwa. Dore uko byatgegetswe :

- 1° **Ikoraniro ry'abantu barenze batanu rirabujiwe ;**
- 2° **Amasoko ntazongera kurema ;**
- 3° **Birabujiwe kugenda nyuma ya saa mbili y'ijoro kugeza saa kumi n'imwe ya mugitondo.**
- 4° **Birabujiwe kuva muli Teritwari y'Astrida ujya muli Teritwari ya Nyanza no kuva muli Teritwari ya Nyanza uza muli Teritwari y'Astrida udafite urupapuro rwo guhita.**

Ayo mategeko agomba gukulikizwa kuva none tariki 12/4/1960 mu Intara ya Mvejuru n'iya Buhanga.

Nibiba ngombwa bizagenda bityo mu Intara zose za Teritwari.

Ndibutsa abanyarwanda bose kugira ngo bumve kandi bumvishe abatura-nyi babo ko imidugararo atali yo izabageza ku cyo bashaka.

*Astrida kuwa 12 april 1960
Bwana Rezida Spécial
Colonel BEM LOGIEST*

Refit bus 8.3.61

Mouche 8 enfants.

8 heures : 2.8.

12 heures : 2.8.

14 heures : 2.3.

16 heures : 2.3.

Ku baturage ba Teritwari y'Astrida

Hashize iminsi itatu imidugararo yongeye kugaruka mu Intara ya Mvejuru n'iya Buhanga, batwitse amazu, n'abantu barakomeretse.

Kugira ngo iyo midugararo irangire, uburyo bwose buzakoreshwa. Dore uko byategetswe :

- 1° **Ikoraniro ry'abantu barenze batanu rirabujiwe ;**
- 2° **Amasoko ntazongera kurema ;**
- 3° **Birabujiwe kugenda nyuma ya saa mbili y'ijoro kugeza saa kumi n'imwe ya mugitondo.**
- 4° **Birabujiwe kuva muli Teritwari y'Astrida ujya muli Teritwari ya Nyanza no kuva muli Teritwari ya Nyanza uza muli Teritwari y'Astrida udafite urupapuro rwo guhita.**

Ayo mategeko agomba gukulikizwa kuva, none tariki 12/4/1960 mu Intara ya Mvejuru n'iya Buhanga.

Nibiba ngombwa-bizagenda bityo mu Intara zose za Teritwari.

Ndibutsa abanyarwanda bose kugira ngo bumve kandi bumvishe abatura-nyi babo ko imidugararo atali yo izabageza ku cyo bashaka.

*Astrida kuwa 12 april 1960
Bwana Rezida Spécial
Colonel BEM LOGIEST*